

## IMPLICITATION ET EXPLICITATION DANS L'OPERATION TRADUISANTE

MOHAND OU YAHIA KHERROUB, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie

La brachylogie a toujours fait partie de la nature du langage humain. Sa traduction, elle, ou la traduction de l'implicite, n'a jamais été une mince affaire. Le traducteur, par delà ses compétences, ses domaines de spécialité, est souvent pris entre l'explicitation et l'implicitation, l'explicitation de l'implicite et l'implicitation de l'explicite, sinon la fidélité et la trahison<sup>1</sup>.

Dès lors, nous essayerons d'expliquer s'il est légitime, déconseillé, ou alors interdit de changer la nature du sens du texte-source : le rendre implicite alors qu'il est explicite et vice versa. Nous commencerons par définir l'implicite, en donnant un aperçu des types qui le sous-tendent. Nous verrons ensuite ce que dit la déontologie traductologique par rapport à cette question et, enfin, nous suggérerons une méthode de traduire par laquelle on pourrait surmonter cette incertitude inhérente à l'implicitation et à l'explicitation du sens.

### Définition

On recourt à l'implicite, à une façon d'écrire ou de parler détournée, dans plusieurs types de textes, dans plusieurs situations et dans la vie de tous les jours. Parfois, on le fait consciemment, mais, dans bien des cas, c'est l'inconscient qui en est la source. On le fait pour des raisons esthétiques (littérature), idéologiques (politique), culturels (tabous), psychologiques (choix personnels) ou pragmatiques (afin de gagner du temps par la concision par exemple). Néanmoins, l'implicite, « [...] n'est en réalité qu'un "autrement dit" du sens créé à la faveur d'un itinéraire langagier plus complexe que le parler direct » selon Jaubert (1990 : 195).

La terminologie par laquelle l'implicite est désigné varie d'un spécialiste à un autre : Paul Grice parle d'« implicatures », François

---

<sup>1</sup> Il convient de signaler qu'à ce niveau nous nous situons au-delà de la dichotomie sourcier-cibliste.

Recanati d'« implicitation », Robert Martin d'« inférence », etc. (Catherine Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 24). Mais tous ces concepts renvoient à une même réalité : le sens non-dit, non-exprimé, absent, tacite, implicite du discours.

### Typologie

L'implicite a fait l'objet d'études littéraires, rhétoriques et linguistiques, anciennes et modernes. Les rhéteurs anciens, chez les Arabes et les Grecs, ont balisé le terrain ; la linguistique récente, notamment la pragmatique, a fait le reste en ce sens que les classifications anciennes des figures de style chez les uns et les autres ont servi de base aux classifications modernes : les contenus implicites sont souvent assignés à la métaphore, à la rhétorique, à l'ellipse, à la périphrase, avec, bien entendu, quelques innovations comme le sous-entendu, le présupposé et la valeur illocutoire dérivée (Oswald Ducrot et Catherine Kerbrat-Orecchioni), le sens littéral *versus* le sens non littéral (John Searle inspiré par Paul Grice, John Langshaw Austin), etc.

À la lumière de notre expérience en traduction, nous avons constaté que l'implicite est trop complexe pour qu'il soit cerné par les différentes typologies, aussi ingénieuses et aussi diversifiées soient-elles. En effet, la littérature, bien qu'elle soit le berceau de l'implicite, n'est pas le seul genre de texte pouvant abriter des tournures implicites. D'autres textes, dits fonctionnels ou pragmatiques, en renferment également, même si les objectifs sont autres qu'esthétiques. Par ailleurs, nous avons aussi remarqué que, dans divers types de textes, et peut-être même dans un même texte, les niveaux<sup>2</sup> de l'implicite peuvent être différents : linguistique (cotexte), philosophique (idéologique ou autre), esthétique (littérature), psychologique (style propre à l'auteur), etc.

### Déontologie

Du point de vue déontologique, le métier de traducteur, tout comme celui de médecin ou de juriste, est régi par des lois et des règlements (secret professionnel, solidarité entre collègues,

---

<sup>2</sup> Par « niveau » nous entendons « objectif » ou « raison de recourir à l'implicite ».

contribution financière, intégrité), définissant des droits et des obligations qui doivent être observés, et ce, en plus des devoirs et droits moraux.

La probité se trouve au centre des devoirs du traducteur, et à coup sûr des autres professionnels. Un traducteur qui exerce son travail dans l'honnêteté est celui qui rend fidèlement le sens du texte-source. Autrement dit, c'est celui qui fait tout pour prouver le contraire de ce que certains pensaient de lui autrefois et continuent de penser encore aujourd'hui : prouver que la « traduction » n'est pas synonyme de « trahison ». Voici ce qui est mentionné par exemple dans le code déontologique de la Société Française des Traducteurs : « Le traducteur s'engage à travailler dans les règles de l'art en restituant fidèlement le message du document qui lui est confié. » (S.F.T., Code de déontologie).

Être fidèle, justement, consisterait entre autres à maintenir dans la langue-cible la manière dont le sens est dit dans le texte-source. C'est pourquoi il serait recommandé de le redire implicitement, lorsqu'il est déjà « implicite » dans le texte de départ, et de le reformuler explicitement, quand l'auteur l'aura « explicité ». Dans cette perspective, ce serait infidèle, voire malhonnête, de traduire une tournure implicite par une autre qui serait explicite et vice versa, car ce serait injuste à l'égard de l'auteur dont la volonté et les choix des mots seraient malmenés.

Mais, la déontologie est-elle le seul paramètre à envisager ? Si l'on s'interroge par exemple sur la source de l'implicite en se posant la question de savoir s'il émane toujours de la volonté de l'auteur, la question serait oui et non. Oui lorsque l'auteur recourt à l'implicite pour des raisons esthétiques et idéologiques, et non dans plusieurs cas d'ordres psychologique et linguistique, notamment. Pour être plus clair, le sens échappe à l'auteur et se dit implicitement s'il est psychologique, émanant de l'inconscient, ou linguistique, émanant du génie de la langue c'est-à-dire du caractère synecdotique de cette dernière.

### **Que faire ?**

Pour les raisons précédemment citées, la manière de traduire l'implicite – et la fidélité en général dans la traduction – pose problème. En effet, le traducteur se trouve confronté à plus d'une

contrainte : reconnaître l'implicite dans le discours, en définir la source, en saisir l'importance dans le type de texte qui le renferme, définir les attentes du public par rapport à cet implicite, décider ce qu'il faudrait en faire dans la langue-cible, choisir les outils linguistiques adéquats pour ce faire, etc.

Le traducteur averti ne devrait donc pas perdre de vue ces contraintes. Il devrait ensuite consentir le maximum d'efforts afin de les cerner puis de les surmonter du mieux qu'il pourra. Ainsi, s'il est par exemple face à un texte littéraire, le traducteur saura que l'emploi des tournures implicites est avant tout un choix esthétique (artistique) de l'auteur. Le traducteur, pour rendre le texte littéraire en langue-cible, se doit de chercher les outils équivalents permettant de rendre les métaphores, les hyperboles, les métonymies, etc., qui ne sont autres que des variantes de l'implicite, pour que sa traduction donne lieu à un texte littéraire, connu pour ses caractéristiques, et non pas à un texte pragmatique, qui aurait pour vocation de transmettre l'information.

Pour le cas d'un texte non littéraire, pragmatique donc, le traducteur dispose d'une certaine marge de manœuvre car la mission principale d'un texte pragmatique (scientifique, journalistique, juridique) est l'information. Le traducteur, en plaçant ainsi l'information à la tête de ses objectifs, pourrait être amené à reformuler les tournures implicites par des tournures explicites, et inversement, s'il le juge nécessaire.

Si, en revanche, l'implicite est linguistique, inhérent au génie de la langue de départ<sup>3</sup>, en ce sens que celle-ci, pour décrire la réalité, en cible un aspect, alors que la langue d'arrivée en ciblerait un autre, dans ce cas, le traducteur n'est pas tenu de veiller à rendre vaille que vaille l'implicite par un autre implicite et l'explicite par un autre explicite. Tout dépendra alors des génies des deux langues en présence dans l'opération traduisante. Il traduira le sens tout en faisant confiance à la langue-cible.

---

<sup>3</sup> Nous savons très bien que les langues ont des visions différentes et tronquées du monde et qu'elles définissent toutes ce dernier par un procédé synecdoquien (expression du tout par la partie). Elles en ciblent, en effet, des aspects et elles en ignorent d'autres.

La brachylogie est donc un phénomène inhérent au langage humain. En traductologie et en traduction, on parle surtout d'implicite. Traduire ce dernier tout en restant fidèle est un acte loin d'être facile. Le traducteur se trouve interpellé par sa conscience professionnelle, le code déontologique de son métier, l'auteur dont il faudrait respecter les choix linguistiques et stylistiques, le public qu'il faudrait satisfaire et par d'autres choses encore.

L'implicite occupe une place de choix dans l'opération traduisante. C'est pourquoi le traducteur doit mobiliser ses facultés et ses connaissances linguistiques et extra-linguistiques pour mieux le repérer dans le discours (littéraire ou non littéraire) et mieux en saisir la source (la volonté de l'auteur, son inconscient, le génie de sa langue) : traduire l'implicite passe d'abord par sa compréhension.

Cependant, l'implication de l'explicite ou l'explicitation de l'implicite ne sont finalement qu'une question parmi tant d'autres à soulever en traductologie. Si elle est importante, elle ne devrait pas obnubiliser le traducteur. Si elle lui ouvre les yeux sur une difficulté, aux côtés de beaucoup d'autres, elle ne devrait pas être pour lui une obsession ni une question centrale autour de laquelle il pensera construire le processus de traduction tout entier.

Mohand Ou Yahia KHERROUB, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie

## BIBLIOGRAPHIE

DUCROT, Oswald, *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann, 1972.

DUCROT, Oswald, *Le dire et le dit*, Paris, Hermann, 1984.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *L'implicite*, Paris, deuxième édition, Armand Colin, 1998.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *L'énonciation*, Paris, deuxième édition, Armand Colin, 1999.

JAUBERT, Anna, *La lecture pragmatique*, Paris, Hachette, 1990.

LEDERER, Marianne, *La traduction aujourd'hui, le modèle interprétatif*, Paris, Hachette-Livre, 1994.

SELESKOVITCH, Danica, et LEDERER, Mariane, *Interpréter pour traduire*, Paris, Didier Érudition, 1984.

Société Française des Traducteurs, *Code de déontologie* :

[http://www.sft.fr/clients/sft/telechargements/file\\_front/43504\\_2014\\_SFT\\_CODE\\_D\\_EO\\_fr\\_brochure.pdf](http://www.sft.fr/clients/sft/telechargements/file_front/43504_2014_SFT_CODE_D_EO_fr_brochure.pdf) (consulté le 21/09/2015).